

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL

de

L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

[et]

Journal des Soldats Blessés aux Yeux



SOMMAIRE

Le rapprochement franco-allemand. — Visite du général Greenlaw à l'U. A. G. — « L'esprit combattant ». — Qu'est-ce que la E. I. D. A. C.

Informations

Cotisations. — A vendre. — Avis. — Bibliothèque.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration des 24 février et 5 mars 1927. — Légion d'honneur.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal : 160-31

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU ;
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies ;
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;
M. le général BALFOURNÉ ;
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat ;
Mme Marthe BRANDÈS ;
M. BRISAC, préfet ;
M. J. RIGDELY CARTER ;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;
M. COTTIN, notaire honoraire ;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;
M. DUCO, médecin-inspecteur ;
M. FRIBOURG, député ;
Miss Alice GETTY ;
M. Justin GODART, ministre du Travail et de l'Hygiène ;
Miss GRACE HARPER ;
Miss WINIFRED HOLT ;
Mme Léopold KAHN ;
Mme Géo KESSLER ;
M. KRUG ;
M. LUGOL, sénateur ;
Mme la maréchale MAUNOURY ;
M. le docteur MORAX ;
M. MEYER, conseiller d'Etat ;
M. Henry PATÉ, député ;
M. Pierre RAMEIL, député ;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des
Avocats ;
Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;
M. VALLERY-RADOT ;
M. Constant VERLOT, député ;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

Le Rapprochement Franco-Allemand

Est-ce une utopie ?

Qu'y a-t-il à en espérer ?

Les anciens combattants ex-ennemis et les anciens combattants alliés ont pris contact à Genève. Le but : tenter de développer, dans leurs pays respectifs, un esprit de paix qui puisse, dans la mesure du possible, retarder ou empêcher le retour de catastrophes comme celle de 1914.

Trois courants d'opinion se sont manifestés à la suite de cette tentative :

1° Le rapprochement est intéressant dans son principe, mais il sera stérile.

2° Les alliés sont de bonne foi, cherchent la paix, la prêcheront chez eux, mais en face ils trouveront des hommes qui exploiteront leur bonne foi et poursuivront leur objectif de revanche.

3° C'était un geste que les anciens combattants se devaient de faire ; il ne comporte pas de risques et a de grandes chances d'aboutir s'il reste dans l'esprit des hommes un atome de bon sens.

La première opinion, qui consiste à soutenir que l'effort sera stérile, est purement gratuite, et n'est basée sur aucune espèce d'argument sérieux.

D'autre part, dire que les ex-ennemis exploiteront l'esprit de paix que nous tentons de développer chez nous et se joueront encore de notre loyalisme, paraît aussi peu fondé. Il est évident que la propagande que nous faisons chez nous en faveur de la paix doit être prudente ; que nos relations avec les ex-ennemis doivent s'entourer de grandes précautions ; mais, en somme, nous avons des moyens de contrôle sur l'action qu'ils mènent chez eux, et il est aisé, à la première défaillance de leur part, de donner un coup de barre de redressement.

La troisième opinion est celle qui offre certainement le plus de sérieux. Si des hommes peuvent sincèrement et de bonne foi détester la guerre, en voir toute l'horreur et de toute leur force vouloir en éviter le retour, ce sont bien ceux — à quelque bord qu'ils appartiennent — qui ont eu à en souffrir en premier chef.

Ce sont les générations qui ont été entraînées dans ce formidable tourbillon de désolation qui sont le plus à même de faire sainement le

bilan : d'un côté la mort horrible, la souffrance terne, les deuils dont la répercussion est illimitée, des nations épuisées en sang et en or, chaque pays atteint dans ses œuvres vives, et, en face, comme contrepartie, le néant, pas de vainqueur, pas de vaincu, ébranlement monstrueux dont tout le monde souffre.

On conçoit que les hommes aient pu aimer la guerre dans un passé encore proche ; elle s'entourait d'une auréole brillante de gloire, de panache, d'uniforme ; la valeur individuelle était mise en évidence ; chacun portait dans son sac, ainsi qu'il a été dit, un bâton de maréchal : tout cela a disparu ; il ne reste de la guerre qu'un squelette. Pour ne pas le comprendre, l'ayant vécu, il faudrait être fou, et, en somme, les chances de réussite des tentatives en faveur de la paix se résument en ceci : si les hommes sont stupides, si l'humanité ne possède plus un atome de raison, dans ce cas la cause de la paix est indiscutablement perdue en dépit des efforts que pourraient faire les anciens combattants ; mais s'il n'en est pas ainsi, elle doit triompher, et nous avons le ferme espoir qu'il n'en est pas ainsi.

Georges SCAPINI.



VISITE DU GÉNÉRAL GREENLAW

à " *l'Union des Aveugles de Guerre* ", le 12 Mars 1927

L'Union des Aveugles de Guerre a reçu, le samedi 12 mars, au siège de l'Association, 25, rue Ballu, le général Greenlaw, délégué de la Légion Américaine à Paris, et le major Thorn, président de l'American Legion en France.

Scapini, président de l'Union des Aveugles de Guerre, a exposé les buts de l'Union. Le général a remercié les Aveugles de Guerre en termes émus de leur accueil. Il leur a dit l'admiration des Américains pour ces hommes qui savent souffrir sans murmurer et dont l'œuvre d'entr'aide est d'une élévation morale qui se passe de commentaires. Il leur a assuré que la Légion Américaine fera l'impossible pour apporter son aide à l'Union des Aveugles de Guerre.

Le général Greenlaw, au cours de sa visite, s'est arrêté longuement devant les objets fabriqués par les Aveugles de Guerre.

" L'ESPRIT COMBATTANT "

(Extrait du *Bulletin de la F. I. D. A. C.* de février 1927)

On a souvent essayé de définir ce qu'on entend par « l'esprit du combattant » ou « l'esprit ancien combattant ». Tout le monde en parle et lorsqu'on essaie de le définir, bien rares sont ceux qui arrivent à une formule précise.

Dans la belle publication mensuelle de l'U. F., *La France Mutilée* — qui, malheureusement, a cessé de paraître, — M. José Germain, président honoraire de l'Association des Ecrivains Combattants, a publié un excellent article sur « l'esprit combattant ».

En voici quelques extraits :

« La génération du feu n'a pas su se faire écouter. Lasse des combats de la guerre, elle n'a pas goûté le plaisir qui s'offrait des nouveaux combats de la paix. Elle avait bien le droit au repos : qui donc la blâmera ? et qui surtout aurait le droit de la blâmer ?

« ...Le principe démocratique exige la loi du nombre : ceux qui n'y étaient pas sont plus nombreux que ceux qui y étaient et qui en sont revenus, c'est donc eux qui décréteront le silence obligatoire sur les mots désormais condamnés de « Guerre de 1914 ».

« Et l'ancien combattant fut ainsi rayé des rôles du gouvernement. Il leva les épaules, s'attrista, prédit le naufrage rapide du magnifique navire qu'il avait conduit au havre après tant de tempêtes, et retiré en lui-même pour méditer sur l'ingratitude humaine, il ne garda plus qu'une pensée : vivre. Qu'on le laisse vivre en paix !...

« Plus que tous les autres et parce que nous nous sommes livrés aux pires expériences, nous aimons la paix. Nous nous sommes battus pour que nos enfants ne connaissent pas l'horreur suprême des guerres. Nous rêvons d'un monde où le seul intérêt général détruirait l'instinct belliqueux des peuples. La fraternité nous semble un bien suprême. Entre nous déjà, nous la pratiquons longuement, comme dans la tranchée, Notre solidarité n'est pas un vain mot. Les anciens combattants sont demeurés camarades de combat, non comme des matamores attardés, fervents du cliquetis des armes, mais comme des porte-flambeau, parmi la brume sociale et la nuit internationale : en quête d'une nouvelle aurore de justice, de bonté et de vérité.

« L'A. C. est foncièrement pacifique : résolu parce qu'élevé à l'école de l'action, réaliste et idéaliste à la fois, c'est-à-dire ennemi de toute idéologie folle ; constructeur parce que las de détruire ;

ordonné car il a gardé le souvenir pénible de l'immense désordre de la guerre ; ennemi du mensonge et de tout bourrage de crâne ; pourvu du sens infiniment rare de l'intérêt général ; imbu de l'esprit d'équipe et de toutes les solidarités ; fier sans présomption ; incapable de haine ; politiquement et religieusement respectueux de toutes les opinions. »

Et voici la définition de « l'esprit combattant » que donne M. Camille Planche, dans l'excellent *Almanach du Combattant*, dirigé par notre éminent ami Jacques Péricard :

« Il est certain que s'il existe incontestablement un « esprit ancien combattant », chacun d'entre nous le façonne à sa manière et veut que son concept soit celui qui représente exactement ce que les mots veulent dire. L'erreur vient, à mon sens, de ce que l'on veut que « l'esprit ancien combattant » constitue une commune pensée et une commune façon de voir et d'examiner certains problèmes. Je pense qu'envisagé sous cette forme « l'esprit ancien combattant » n'existe pas.

« S'il paraît possible que, d'un congrès commun où l'on examinerait les choses de la politique et de l'économie, il pourrait surgir un certain nombre de solutions sur lesquelles, par des concessions mutuelles, on arriverait à se mettre d'accord, il n'en subsisterait pas moins que sur un grand nombre d'autres problèmes, l'accord ne pourrait se faire.

« Aussi je crois que c'est une illusion de chercher à faire prévaloir en France une sorte de programme qui serait la résultante de ce qu'on appelle « l'esprit ancien combattant ».

« En réalité, celui-ci n'est pas formé par un ensemble d'idées, mais plutôt par une façon particulière d'envisager ces idées. En d'autres termes, je pense que « l'esprit ancien combattant » est fait de bonne humeur, de cordialité, de sympathie réciproque, de solidarité et surtout d'honnêteté. Les qualités qui firent que, pendant la guerre, nous pouvions vivre côte à côte avec des opinions diamétralement opposées ont persisté chez nous et elles constituent, aujourd'hui, « l'esprit ancien combattant ».

« Appliquez à la politique ces idées, c'est-à-dire faites que les relations entre partis, que les relations entre militants, que les relations entre élus deviennent empreintes comme nous venons de le voir, de « bonne humeur, de cordialité, de sympathie réciproque, de solidarité et surtout d'honnêteté, et vous aurez transporté dans ce domaine, « l'esprit ancien combattant ».

Afin de faire connaître à nos camarades, qui pourraient l'ignorer, ce qu'est la F. I. D. A. C., nous vous donnons ci-dessous quelques indications sur cette importante Fédération.

Qu'est-ce que la F. I. D. A. C. ?

La F. I. D. A. C. a été créée à Paris, le 28 novembre 1920. Elle réunit actuellement plus de trois millions de membres, groupés dans vingt-huit Associations et appartenant aux pays suivants :

Belgique, Etat-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

Le but principal de la F. I. D. A. C. est de maintenir, d'encourager et de développer l'esprit de camaraderie qui s'est manifesté sur les champs de bataille et de mettre cette camaraderie au service de la paix. Les Congrès annuels de la F. I. D. A. C. constituent le meilleur moyen de faire connaître son utilité et son influence. Le premier Congrès constitutif fut tenu à Paris, en 1920 ; celui de 1921 eut lieu également à Paris ; celui de 1922 fut tenu à la Nouvelle-Orléans, puis à Bruxelles (1923), à Londres (1924), et à Rome (1925).

C'est la Pologne qui, cette année, a eu l'honneur d'offrir son hospitalité au VII^e Congrès de la F. I. D. A. C. Commencé le 5 septembre à Varsovie, il s'est terminé le 11 à Cracovie. Le Comité d'organisation, dirigé par M. Maryan Kantor, a fourni un effort considérable couronné de succès. Les autorités polonaises prêtèrent aux organisateurs le plus large appui. Le président du Conseil en personne a offert un banquet aux congressistes.

Ecartés des Conseils internationaux où leurs sacrifices et leur vaillance avaient pourtant marqué leur place, les anciens combattants des pays alliés pendant la guerre, entendent, en dehors et par-dessus les diplomaties, travailler pour la paix et le rapprochement des peuples, œuvre dont l'indispensable prélude ne saurait être qu'une consécration nouvelle de la solidarité interalliée.

Le premier président de la F. I. D. A. C. était M. Charles Bertrand, député de Paris, qui a gardé ses fonctions pendant quatre ans. L'Américain Thomas W. Miller lui a succédé. Le président suivant était le colonel britannique George-R. Crosfield. Enfin, le nouveau président, élu à l'unanimité par le Congrès de Varsovie, est M. Marcel Héraud, député de Paris.

Il y a à côté du président, neuf vice-présidents (un par nation). Voici leurs noms : MM. Achille Reisdorff (Belgique), colonel Henry-D. Lindsley (Etats-Unis), Jean Desbons (France), colonel George-R. Crosfield (Grande-Bretagne), On. Nicola Sansanelli (Italie), Maryan Kantor (Pologne), Pierre Ciolan (Roumanie), colonel Milan Radossavlievitch (Yougoslavie) et Yaroslav Chaoupka (Tchécoslovaquie).

M. Roger-Marie d'Avigneau, le sympathique et dévoué secrétaire général de la F. I. D. A. C. depuis sa création, a vu son mandat renouvelé par acclamations pour la septième fois.

Le siège social de la F. I. D. A. C. se trouve à Paris (96, rue de l'Université). Un Bulletin mensuel, publié en français et en anglais, sous la direction du signataire de cette chronique, est son organe. Une Commission permanente de propagande, présidée par le colonel britannique Fred-W. Abbot, assure l'exécution des vœux votés par les Congrès en vue d'assurer à la F. I. D. A. C. la diffusion toujours plus large de ses idées.

Depuis sa fondation, la F. I. D. A. C. n'a cessé de croître. Elle est aujourd'hui la plus forte organisation d'anciens combattants dans le monde. Elle jouit d'une situation morale tout à fait exceptionnelle.

Casimir SMOGORZEWSKI.



INFORMATIONS

COTISATIONS

Nous rappelons aux camarades que, par suite de la décision de l'Assemblée générale du 14 novembre 1926, la cotisation annuelle est portée à 10 francs.

On peut s'en acquitter dès maintenant en faisant parvenir cette somme aux bureaux de l'Union, soit par mandat-carte, soit par chèque postal.

Maison à vendre, libre de location, à Nointel-Saint-Aubin (Oise), composé :

D'un rez-de-chaussée divisé en trois pièces ;

D'un étage en mansardes ;

D'un grenier,

avec dépendances : cour, grange, deux hangars, buanderie sur cave et grenier au-dessus, écurie, poulailler, lapinière.

Superficie totale : 12 ares.

Prix : 27.000 francs, payable au comptant avec réduction.

S'adresser à : M^e Gattelet, notaire, à Clermont (Oise), ou à Mme Dangu, à Nointel-Saint-Aubin, près Clermont (Oise).

Le camarade Giroir demande à échanger son logement dans le 18^e arrondissement, composé de deux pièces, grande cuisine, entrée, cabinet de débarras, eau, gaz, électricité, d'un prix modique, contre un similaire dans Paris ou banlieue immédiate.

S'adresser : M. Paul Giroir, chez M. Weinbach, 60, rue de Richelieu, Paris.

LETTRE DU CAMARADE GUILBOT (Eugène)

Je rappelle à tous mes camarades qui ignorent encore combien d'heures agréables la T. S. F. peut leur apporter, qu'ils peuvent être assurés, en m'honorant de leur commande d'appareils, d'une livraison consciencieuse et soignée. Les appareils que je construis sont bien présentés et parfaits de mise au point. Leur prix est bien inférieur à ceux pratiqués dans le commerce à qualité égale de marchandise employée.

Je tiens cependant à dire à mes camarades que je ne veux pas construire d'appareils « camelotés » dont les prix pourraient descendre aux trois quarts et même à la moitié de ceux que je donne ci-dessous :

Appareil à deux lampes complet (avec les accessoires énoncés plus loin) : 800 francs.

Appareil à quatre lampes, donnant sur antenne extérieure d'un seul fil d'environ 50 mètres, la majorité des postes européens en fort haut-parleur. Réglage facile, sélectivité très poussée, complet : 1.380 francs.

Cet appareil est monté à l'américaine avec lampes intérieures.

Montage à changement de fréquence (superhétérodyne) par lampe bi-grille : assurant une réception parfaite sur cadre ou sur petite antenne de tous les concerts européens. La présentation de ce genre d'appareil est faite dans un beau coffret meuble fermant dessus et devant, façon acajou, verni au tampon, emboîtement à double fond, lampes intérieures.

- Récepteur à cinq lampes, complet sans le cadre... 1.800 francs
- à six lampes..... 2.000 —
- à sept lampes..... 2.300 —

Tous autres appareils sur devis.

Tous ces appareils sont livrés avec les perfectionnements les plus modernes : emploi du minimum de lampes avec mise en circuit de lampes amplificatrices suivant les besoins, passage automatique de l'écoute au casque à celle en haut-parleur. Accessoires de marque : casque Pival, haut-parleur Thomson, lampes Philipps spécialisées, piles Hydra ou Wonder à prises multiples, accus Watt.

En outre, je me mets à la disposition de tous mes camarades acheteurs ou non d'un appareil de T.S.F. pour leur donner tous les renseignements techniques dont ils pourraient avoir besoin et pour leur fournir toutes les pièces ou accessoires, y compris les lampes Philipps, à des prix de 15 à 20 0/0 en dessous des prix courants. Les frais de port sont comptés au plus juste.

Mon tarif sera majoré de 15 0/0 pour toute vente à des voyants et si c'est un aveugle qui a servi d'intermédiaire, je lui consentirai une remise de 10 0/0 sur la totalité de la commande. Je compte sur une honnête camaraderie pour me dire si l'appareil leur est bien personnellement destiné.

Références sur demande.

Eugène GUILBOT,
Secrétaire du Radio-Club des Aveugles de France,
7, avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine.

UN ACCOUPLEUR DE CYCLES PERFECTIONNE

Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter, en peu de mots, un nouvel accoupleur de cycles susceptibles de vous intéresser. Déjà deux de vos membres s'en servent à leur entière satisfaction. Ce sont eux qui le montent eux-mêmes.

Cet accoupleur n'a aucun des défauts des anciens systèmes : ceux-ci étaient rigides, fatiguaient énormément les machines et les cyclistes, il fallait les monter entièrement et les régler à chaque sortie. Le montage demandait une demi-heure, le démontage un bon quart d'heure.

Celui-ci est entièrement souple : les quatre roues sont indépendantes. Il est constitué par trois tubes d'acier et une direction doublée. Le tout est assemblé sur les colliers posés sur les machines par des haubans en fil d'acier à haute résistance (corde à piano) comme on en voit sur les avions.

Il se monte en moins de deux minutes sans outils, sans rien. Le démontage est instantané : faites pivoter une tringle et appuyez sur quatre poignées spéciales. Les deux machines sont libérées ! Cette opération demande 15 à 20 secondes !

Il se monte sur n'importe quelles machines, même munies de changement de vitesse.

Toutes ces qualités lui ont valu une médaille d'argent au concours Lépine 1923 et deux diplômes au Touring-Club de France.

Il se fait en deux modèles.

Modèle A., larg. 90 c/m., poids 4 kilos 100. Prix : 400 francs.

Modèle B., larg. 70 c/m., poids 3 kil. 100. Prix : 385 francs.

5 0/0 de remise aux membres.

Pour tous renseignements, écrire en joignant un timbre pour la réponse à M. Lanfray fils.

« Avion-Sport », 95, rue de Ménilmontant, Paris (20^e).

Le « Phare de France », 14, rue Daru, nous prie d'informer nos camarades que deux professeurs de chant du Conservatoire de Paris, chaque mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, mettent leur talent à la disposition des camarades qui voudraient en profiter.

BIBLIOTHEQUE

Le *Phare de France* a publié récemment les volumes dont les noms suivent :

- Aphrodite* (Pierre Louys), 6 volumes. Abrégé.
- Le Masque aux Yeux d'Or* (Cahuet), 6 volumes. Abrégé.
- Mon Cœur au Ralent* (Dekobra), 7 volumes. Abrégé.
- Les Sœurs de Napoléon* (Turquan), 14 volumes. Abrégé.
- Knock* (Jules Romains), 2 volumes. Abrégé.
- Coup de Roulis* (Larrouy), 8 volumes. Abrégé.
- Les Contes de la Bécasse* (Maupassant), 4 volumes. Abrégé.
- La Fille au Turban Vert* (Bertheroy), 4 volumes. Abrégé.
- Les Nouveaux Messieurs* (de Flers), 3 volumes. Abrégé.
- Le Baiser au Lépreux* (Mauriac), 2 volumes. Abrégé.
- Genitrix* (Mauriac), 2 volumes. Abrégé.
- Précis de Psychologie* (James), 5 volumes. Abrégé.
- Le Problème de l'Être et de la Destinée* (Denis), 11 volumes. Abrégé.
- Les Frères Zemganno* (E. de Goncourt), 5 volumes. Intégral.
- Les Dieux ont soif* (A. France), 8 volumes. Intégral.
- Poèmes à dire* (auteurs divers), 1 volume. Abrégé.



Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 15 février et le 15 mars, une somme de 4.200 francs, se répartissant comme suit :

Naissances	1.800
Décès	1.350
Secours et frais.....	1.050

Il y a lieu d'ajouter à ces 4.200 francs une somme de 1.550 francs pour prêts exceptionnels et une somme de 13.700 francs pour prêts de Maisons familiales.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 26 demandes de secours, dont 6 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

Les crédits affectés aux prêts exceptionnels étant dépassés, ceux-ci sont momentanément suspendus.

ENTRE NOUS

NAISSANCES

Notre camarade et Mme Bobon, de Pontorson (Manche), nous font part de la naissance de leur fille, Gabrielle, née le 16 février 1927.

Notre camarade et Mme Patisson (Pierre), de Vincent-de-Connezac (Dordogne), nous font part de la naissance de leur fils, Georges, né le 21 janvier 1927.

Notre camarade et Mme Falcou (Germain), de Mirepoix (Ariège), nous font part de la naissance de leur fille, Germaine, née le 17 février 1927.

Notre camarade et Mme Dimitrieff, de Dives (Calvados), nous font part de la naissance de leur fils, Georges, né le 8 mars 1927.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents, et nos vœux de prospérité aux bébés.

MARIAGES

Notre camarade Bicheron (Marius), de Marseille (Bouches-du-Rhône), nous fait part de son mariage avec Mme Veuve Sorsanat, qui a eu lieu le 29 mars 1927.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Poissonnier (Louis), d'Orléans (Loiret), décédé le 4 mars 1927, à 53 ans.

De la fille de notre camarade Cado (Pierre), de Plouay (Morbihan), décédée le 15 février 1927.

De la sœur de notre camarade Faure (Jean), de Ajat (Dordogne), décédée à 48 ans.

Du beau-père de notre camarade Leroy (Marcel), de Fécamp, décédé le 12 février 1927, à 62 ans.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

Procès-Verbal de la Séance extraordinaire du Conseil d'Administration du 24 Février 1927

La séance est ouverte à 20 h. 30 sous la présidence de Favret.

Sont présents :

Favret, Bertrand, Bois, L'Evesque, Bardoux, Bloncourt, Guillam, Laffargue, Lauté.

M. de Traversay, président du Comité d'action.

M. le colonel de Traversay, membre du Comité d'action.

Excusés : Scapini, Noireaux, Courteix, Grillet, Cabasson, Goubin, Muller, Nicolaï, Virot, Derunder.

Ont donné leurs pouvoirs :

Au président : Dufourc.

Au secrétaire général : Noireaux, Courteix, Grillet, Cabasson, Goubin, Scapini, Muller, Nicolaï, Virot.

A Lauté : Conan.

Ont écrit : Cabasson, Goubin, Derunder.

1° Le Conseil, à l'unanimité, désigne Bois (Paul-Eugène-Henri), né le 21 décembre 1884, à Rahart (Loir-et-Cher), profession : tonnelier, nationalité française, comme délégué pour prendre part aux

élections de l'office départemental des pupilles de la Nation, élections qui auront lieu le 3 avril 1927.

2° Sur la proposition de Favret, le Conseil, à l'unanimité, désigne comme candidat au Comité départemental des pupilles de la Nation le camarade Bloncourt.

Bloncourt remercie ses camarades de la marque de confiance qu'ils lui témoignent et accepte la candidature qui lui est proposée.

La séance est levée à 21 heures.

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration

du 5 MARS 1927

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Scapini.

Sont présents : Scapini, Noireaux, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Bloncourt, Bois, Conan, Dufourc, Guillam, Laffargue, Lauté, Malgat, Nicolaï.

M. de Traversay, président du Comité d'action, Mmes de Grothuss-Gernandt, L'Evesque, Chevalier, M. Meynadier, membres du Comité d'action.

Les camarades Saillot et Leveau.

Excusés : Arnault, Cabasson, Courteix, Derunder, Goubin, Grillet, Izaac, Lagarde, Müller, Robert, Toudouri.

Ont donné leurs pouvoirs :

Au président : Izaac, Toudouri.

A Noireaux : Derunder.

Au secrétaire général : Arnault, Cabasson, Courteix, Goubin, Grillet, Müller, Robert.

A Laffargue : Lagarde.

1° Lecture des procès-verbaux des séances des 5 et 24 février 1927.

Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2° Lecture de la situation financière de janvier et de février 1927. Adoptée à l'unanimité.

3° Répartition d'une somme de 5.000 francs.

Lecture des lettres des administrateurs de province.

Une somme de 5.000 francs a été remise à l'Union pour être répartie de la façon suivante :

2.000 francs au profit de deux aveugles bimanchois ou privés de deux membres ;

2.000 francs au profit de deux aveugles bimanchots ou privés de membre ;

1.000 francs au profit d'un aveugle (y compris ceux des catégories précédentes).

Le tirage au sort a lieu, les heureux bénéficiaires, membres titulaires de l'Union, sont :

Bardet, Van Audenaerde, Marie (Emile), Fafet, Delhez, chacun pour une somme de 1.000 francs.

4° *Franceville.*

Lecture des lettres d'administrateurs de province.

Le Conseil d'administration est mis au courant d'un rapport établi par M. Guillemain-Tarayre, architecte départemental, chargé de nos intérêts à Franceville. Ce rapport comporte divers travaux ou modifications à apporter aux pavillons.

Après échange de vues, la motion suivante est mise aux voix, et adoptée à l'unanimité : « Le Conseil autorise le Bureau à faire exécuter les travaux, étant entendu que lorsqu'il sera en possession du devis estimatif, il le présentera au Conseil. »

5° *Propagande.*

Lecture de la lettre adressée aux 7.630 notaires de France et des colonies.

Lecture des lettres des administrateurs de province.

Après explications fournies par le président et le secrétaire général, le Conseil fait confiance au Bureau pour mener à bien la propagande.

6° *Renouvellement de la Caisse Fraternelle.*

Sont nommés pour les mois de mars, avril et mai :

Bloncourt, Bertrand, Lauté.

7° *Nomination d'un secrétaire général honoraire.*

Le Conseil, à l'unanimité, pour remercier Conan du dévouement dont il a fait preuve, et des services qu'il a rendus alors qu'il remplissait les délicates fonctions de secrétaire général, le nomme secrétaire général honoraire.

8° *Questions diverses.*

1° Sur invitation de M. Billeton, le Conseil engage le président à se rendre à Arras, pour assister à la réunion de l'Assistance Nationale aux Aveugles, pour y prendre la parole.

2° Lecture d'une lettre du camarade Lacotas, relative aux pensions des 100 0/0, article 10, bénéficiaires également de l'article 12.

3° Lecture d'une lettre de Petitjean, président de l'Amicale de l'Est, relative à l'impression d'une cinquantaine d'exemplaires de notre Bulletin en dialecte alsacien.

Le Conseil demande au Bureau de convoquer Petitjean pour renseignements complémentaires.

4° Lecture d'une lettre de l'Œuvre des Masseurs Aveugles, informant l'Union que, par résolution de leur Assemblée générale en date du 9 décembre 1926, l'Œuvre des Masseurs Aveugles de Guerre, arrivée au terme de sa durée, a décidé d'attribuer à l'Union des Aveugles de Guerre la moitié de son avoir net disponible, soit 6.800 francs.

Le Conseil d'administration prie le Bureau de vouloir bien, en accusant réception de cette lettre à l'Œuvre des Masseurs Aveugles, lui adresser ses sincères remerciements, et la prier de bien vouloir transmettre à l'Union copie du procès-verbal de l'Assemblée générale de dissolution.

5° Lecture de la lettre du général Greenlaw, répondant à notre invitation.

Le Conseil fixe à samedi 12 mars 1927, à 16 heures, la réception du général Greenlaw à l'Union.

6° Lecture d'une lettre de la Fédération Nationale des Associations Françaises de Mutilés, Réformés et Veuves de Guerre, invitant le président de l'U. A. G. à assister à leur Congrès annuel qui se tiendra à Tunis.

Le Conseil charge le président de représenter l'Union à ce Congrès.

7° Admission de nouveaux membres :

Heuze (Honoré-Alexandre), réformé 100 0/0, article 10, titre définitif.

Declercq (Jules), 100 0/0, article 10, victime civile.

La séance est levée à 16 heures.

COTISATIONS VOLONTAIRES

Félicitations.

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui, malgré le rachat antérieur de leurs cotisations, ont tenu néanmoins à effectuer un nouveau versement.

Charlat, 30 fr. ; Hannequin, 10 fr. ; Lepeteur, 25 fr. ; Léger (Robert), 5 fr. ; Basset (Jean), 20 fr. ; Blondell, 200 fr. ; Abderal-

mann Ben Saad, 35 fr. ; Vandersteneen, 20 fr. ; Martin (J.-M.), 25 fr. ; Lavole, 15 fr. ; Petit (Charles), 50 fr. ; Thierry, 10 fr. ; Salvans, 20 fr.

COTISATIONS REÇUES A LA DATE DU 15 MARS

Basset (Jean) (cot. vol.), 20 fr. ; Blondell (cot. vol.), 200 fr. ; Abderalmann Ben Saad (cot. vol.), 35 fr. ; Vandersteneen (cot. vol.), 20 fr. ; Martin (J.-M.) (cot. vol.), 25 fr. ; Lavole (cot. vol.), 15 fr. ; Petit (Charles) (cot. vol.), 50 fr. ; Malessard, Delaplace, Vernet, Madaire, Dahout, Reynes, G. Couesnon, R. Orcel, Pautel, Peligry, Gromelle, Mary, Valdant, Dessartre, Grosseemy, Morel, Maréchal, Leroux (E.), Hatet, Berruel, Seury, Trouillet, Aubineau, Mariet, Poirson, Hautier, Gerentes, Le Beuvant, Goudal, J. Loizeau, A. Trotel, Gaconnier, Plenacoste, Crepin, Quittanson, Delebecque, Castor, Amar-Schoettel, Monribot, Moteau, Tuloup, Bouvard H., Lixon, Castroi, Colleuille, Bavouzet, Laboulais, Arnaud, A. Peigne, Gleye, Francart, Fenardnt, Gazay, Tremège, Erbette, Lauté, Vialatoux, Beauval, Lacazotte, Bernier, Nadon, Padellec, Franjus, Kerangall, Richard (René) (rachat), Mirouze, Beurain, Lennoz, Bony, Granier, Dupont, J. Le Cam, Monsard, Le Carret, Dubreuil, Gohiec, Beaural, Sursin, P. Lafay, Hennebicq, Remy, J. Cabrillac, Chardon, Bataille, Bertau, Huc, Leproust, Parisot, Cressent, Hayotte, Chenenaille, Pey, Deniel, Denos (J.), Dumontet, Blaise, Menuet, P. Julia, Leroy, M. Cayrel, Reynes, F. Guillenjouan, Prevot, J. Pavil, Dumont, L. Rineau, Deguerville, Rouse, Delaunay, Delafosse, G. Marlin, Debeaurain, Auze, Guyollot, Vincendo, Clément, R. Ricci, Heron, Jammet, Guery, Basile, Vilain, Berigaud, Radet, Pasquier, Bellettre, Roget, A. Digne, Teillet, Ecal, Lapebie, J.-B. Curely, Molinié, B. Correger, Loyer, Coat, Lebrun, G. Marie, E. Torrebore, Barbier, J. Dole, Serret, Ferrer, Bourotte, Desormes, Theret, Penaud, Guiton, Levesque, Lambert, G. Fouasse, Gay, Gable, Viard, G. Demalaine, Versini, Paillisse, Lambert, L. Fort, Quesne, Loulergue, Simonet, Barbier, J.-M. Aubert, S. Olivier, H. Jullien, Rambeau, Boyenval, Gary, F. Barbette, L. Rafestin, Briel, Coulaud, Albert, Bakour, Nicolas, F. L'Hermitte, Moulin, A. Piot, A. Bernard, G. Massot, P. Vincent, G. Leger, A. Pannetrat, Pallot, Buteau, Cresson, Trubert, Bazas, Wetzel, Betoux, Caron, O. Fournier, V. Dore, L. Bellesœur, Ruess, Deltor, Parent, E. Chanson, Mazeaud, Laurent, E. Bertin, Drion, G. Roi, J. Rollet, Boissard, Viguier, Falcou, Delorme, Le

Marec, Guillam, Legris, A. Tourneux, Feuillet, Delille, Charrière, S. Lansquenet, Fabre, I. Bucket, Raison, Chavet, Lecomte, G. Pasquier, A. Prudhomme, Quinet, Debout, Gros, Chaxel, Martin, Marcel Torres, Clemencel, Guenivet, Nehou, Meslin, Lacotas, Pairaud, Beauquèsne, Albert, V. Brevet, Mouchotte, Launay (E.), Roy (René), Charrière, A. Magat, Ceysson, Arzagot, Bissierier, Michon (P.), Lavoirel, Cochet, Pisson, Barbier, J.-F. Toudic, Rabel, Emo, Romant, Durant (J.), Auliac, Le Barzic, Chauvel, Anquetil, Hugueny, Mézières, Parent, A. Beaslas, Gagnard, Reyne, R. Payen, Bergadieu, Raphil, Malingre, Gauchet, Lenfant, Magadur, Guillo, Rignault, Nadal, Gustin, Mauconduit, Olivet, Desmons, G. Millon, Michel, Raoul Renaux, H. Grosjean, Prigent, Salmon, Citerne, Lanuc, Collot, Gironnet, Rosso, Guilloud, Andrieu, Lancon, Vaxelaire, Bertrand, F. Malgat, Abba, Liotaud, Degoutte, Mautemps, Guerin, Guillemain, M. Lhomme, Johannsen, Leroy, J. Gallard, Cartailac, Castagne, Viriot, Karli, Garnier, A. Murat, Baranger, Giloux, Henry, P. Heuzé, A. Paget, Morizet, Roumeas, Rivemale, Mougénel, Le Bars, F. Touzet, F. Laurent, E. Boulesteix, Gauzentes, Marquette, Broutin, Livet, Barbette, S. Barnet, Maumont, Malesieux, Michel, F. Georges, Léon Barallon, Fatten, Almey, Souverain, Berthet, Larde, Bouet, Fauchier, Deroyere, Lacombe, Guillien, Guay, Verrier, Thomas, Houdre, Roussaux, Masse, G. Fournier, C. Baron, J. Guerrier, Michellet, Cochereau, Darnaud, G. Paulin, Thevenard, Duplan, J.-B. Medard, Hadot, Guihard, Aragon, Chanut, Dutreve, Mithouard, Valadeau, P. Girard, J.-M. Bourlot.

LEGION D'HONNEUR

Par décret du Président de la République, du 24 février 1927, en application de la loi du 26 décembre 1923 relative à la nomination ou à la promotion dans la Légion d'honneur.

Pour prendre rang du 16 octobre 1926 :

LE VIAVANT (Marc-Marie), ex-soldat du 41^e régiment d'infant.

MINISTERE DE LA GUERRE

Par décret en date du 13 mars 1927, en application de la loi du 26 décembre 1923 relative à la nomination ou à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre de 100 0/0 ;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur,

portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

L'ancien officier dont le nom suit, titulaire d'une pension d'invalidité de 100 0/0, à titre définitif,

Est promu au grade de commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

IZAAC (Henri-Louis-Octave), capitaine retraité pour blessures de guerre, anciennement au 2^e régiment de zouaves.



Imp. Dubois et Bauer, r. Laflitte, Paris. — 1927.

Le Gérant: DECOËNE.

TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI; vice-présidents : COURTREIX, GRILLET, NOIREAUX.
Secrétaire général : FAVRET.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, CABASSON,
DERUNDER, DUFOURC, FAUVEL, CONAN, GOUBIN, GUILLAM, IZAAC, LAFARGUE, LA-
GARDE, LALLEMENT, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI, ROBERT (Maurice), TOU-
DOURI, VIROT.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur;
M. le Baron DE TRAVERSAY, Président;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente;
M. MEYNADIER, Vice-Président;
M. OSCAR BLOCH, Secrétaire adjoint;
M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union »;
M. Marcel BLOCH.
Mme BROQUIN.
M. CHEFFER.
M. Pierre CHÉROT.
Mme CHEVALIER.
Mme CONTAMIN.
M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation.
Mlle JĀLAGUIER.
Baronne DE GROTHUSS-GERMANDT.
Mme HENRI.
Mme KALT.
Mme L'EVESQUE.
Mme LÉVY-WEISS.
M. MAYER.
Mme MEYER.
Mme MUS.
M. PASCAL.
D^r SCHNEIDER.
Colonel DE TRAVERSAY.

Liste des Donateurs

Mme Louise Poules, Pamiers (Ariège), 10 fr. — Cercle et Harmonie de Pierrefeu (Var), 12.890 fr. — M. le docteur Sednaoui, Paris, 200 fr. — Mme Vve Ramponi, à Lugano (Suisse), 20 fr. — M. le commandant Jaubert, La Casanova, par Trouillas (Pyrénées-Orientales), un titre de rente de 100 fr. 5 0/0 1915-1916. — Mme Etève, à Paris, 20 fr. — Lycée Lakanal, à Sceaux, 100 fr. — Mme Vve Jaïs, à Alger, 50 fr. — Lycée de Garçons, à Toulon, 100 fr. — Miss Mary Bakewel, à Lusk (U. S. A.), 634 fr. 50. — Mme Jacques Helft, à Paris, 10 fr. — Mme Bloch, à Paris, 10 fr. — Mlle A. Fournier, à Alger, transmis par *Les Annales*, 25 fr. — M. P. Vincent, Arles (B.-du-R.), 100 fr. — MM. P. Thibaud et Cie, à Paris, 200 fr. — M. et Mme Jules César, à Saumur, 10 fr. — Etablissements Léon Weil, à Paris, 300 fr. — M. Guentel, à Valentigney (Doubs), 15 fr. — Mme Condamin Lyotard, à Constantine, 5 fr. — Liquidation de la cantine des officiers de la Commission militaire interalliée de contrôle qui a siégé à Berlin, 8.000 fr. — Les Elèves de la Seconde D du Lycée Henri-IV, 565 fr. — Mme Marthe Baudonnet, à Guéthary (Basses-Pyrénées), 50 fr. — Œuvre des Mas-seurs Aveugles, 6.800 fr.

